

UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (H/F) DISCIPLINE MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES (GUITARE ÉLECTRIQUE, GUITARE BASSE)

🎯 Le défi à relever ?

Les communautés de communes ont depuis janvier 2023 la charge de la compétence de l'enseignement musical afin d'offrir un outil éducatif de qualité et de proximité.

L'objectif est de permettre au plus grand nombre de faire découvrir le plaisir de jouer de la musique, seul ou à plusieurs, mais également de permettre l'apprentissage selon différents parcours diplômants ou amateurs afin de répondre à la demande des usagers.

Les cours sont dispensés sur les antennes de Bourg Saint Andéol/ Viviers/ Le Teil

Activité Principale :

- Enseigner la pratique de la guitare basse, guitare électrique en cours individuel / binôme / ateliers de pratique d'ensemble, de formation musicale appliquée aux instruments musiques actuelles :
 - pour divers publics (enfant à partir de 7 ans/adolescent/ adulte)
 - selon différents cursus possibles (amateurs/ diplômants)
 - dans tout style de musique
 - en proposant une pluralité et mixité des supports pédagogiques (écrits/oraux/solfège/tablature/grille)
 -

Missions :

- En charge des classes de guitares électriques, d'ateliers de pratique d'ensemble « musiques actuelles », de formation musicale appliquée à l'instrument Musiques actuelles.
- Participation active aux projets pédagogiques et artistiques de l'établissement
- Éveiller, former et accompagner des artistes amateurs autonomes
- Développer la curiosité, la motivation par l'éducation artistique, la créativité
- Organiser et suivre les études des élèves. Mettre en place/ actualiser les évaluations des élèves et pour les élèves en cursus diplômant être pro-actifs sur les attendus de cycle.
- Aider à la conception de la mise en œuvre des projets de l'élève et à l'évaluation des projets
- Conduire des projets pédagogiques
- Pratiquer une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique.

👉 Ce poste est fait pour vous si :

- Vous possédez une formation instrumentale avec un **niveau technique DEM au minimum.**
- Vous possédez une formation pédagogique validée par un **DE ou équivalent.**
- vous avez une **riche expérience artistique et pédagogique.**
- Maîtrise technique et artistique de la discipline.
- Connaître la théorie et la pratique des langages artistiques.
- Savoir enseigner à tous les élèves.

🏡 L'environnement de travail ?

RECRUTEMENT : Poste à pourvoir **au 1er septembre 2024** - ouvert au contractuel - 2 cdd (4h45 CC ARC / 12h45 CC DRAGA)

LIEU : Exerce dans les antennes et les lieux publics mis à disposition.
Déplacements possibles en fonction des lieux d'activités.

HORAIRES : Horaires de travail spécifiques.
Travail organisé du lundi au samedi.

CONTRAINTES : Participation en dehors des heures de cours hebdomadaires imparties, aux actions liées à l'enseignement, considérées comme partie intégrante de la fonction (concertation pédagogique, action culturelle, évaluation pédagogique).
Contraintes horaires et de congés.

RÉMUNÉRATION :

- Rémunération statutaire selon le grade Assistant d'enseignement artistique
- ISOE



Je postule !

Candidature avant le 21 mai 2024

CV + lettre de motivation à Mme la Présidente de la Communauté de communes DRAGA

Courrier : 02 avenue du Maréchal Leclerc - 07700 BOURG SAINT ANDEOL

mail : eboulanger@ccdraga.fr

Découvrez notre territoire, ici !